



■

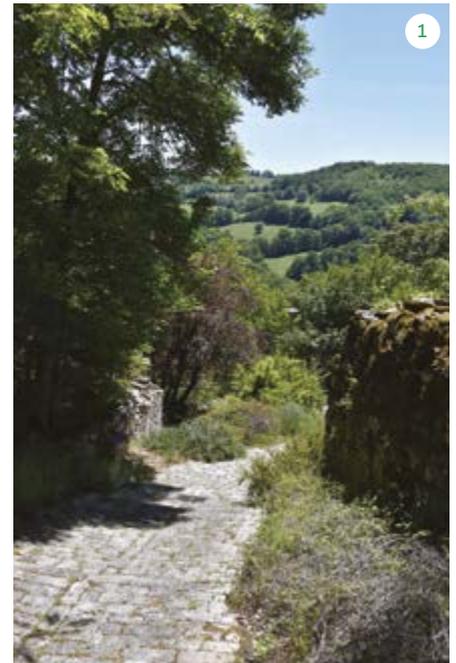
**Appliquer une
gestion différenciée
pour les jardins et
les espaces publics**

●

Vers une méthode d'entretien respectueuse de l'environnement

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien de chaque milieu naturel, jardiné ou urbain en fonction de ses usages et utilisations, dans un but de valorisation de la biodiversité, économique et esthétique. Cette gestion non systématique consiste à mettre en place des actions adaptées aux sites qui permettront de garantir des espaces équilibrés dans le reste de l'environnement.



Un peu d'histoire

Véritable principe paysager ancien, la gestion différenciée a laissé place dans les années 1960, à un modèle horticole systématique. Basé sur les progrès technologiques et industriels, il promeut une nature contrôlée et quelque peu aseptisée avec l'arrivée sur le marché des produits phytosanitaires.

C'est au début des années 2000, que la gestion différenciée fait son grand retour. Le constat d'une dégradation importante de la biodiversité, couplé à l'augmentation des surfaces d'espaces verts à entretenir avec des moyens humains et financiers toujours plus limités, ont amené les collectivités à revoir leur manière de fonctionner.



FICHE CONSEIL PAYSAGE
ET ENVIRONNEMENT

Avril 2022



Photo de couverture
Arboretum de Cayriech (82).

1. Venelle végétalisée,
Lacapelle-Livron (82).

2. Bords de route enherbés,
Loze (82).

Pourquoi faire évoluer nos méthodes d'entretien ?

Un projet national pour la biodiversité

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, votée au 1^{er} janvier 2017, interdit l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics (bords de route, sentiers, parcs et jardins publics, etc.). Depuis 2019, elle interdit également l'usage de produits phytosanitaires par les particuliers. Cette initiative au profit de l'environnement bouleverse donc les pratiques des jardiniers et incite à revoir les méthodes d'entretien des jardins et espaces publics.

Pourquoi protéger la biodiversité ?

La biodiversité représente l'ensemble des organismes vivants et leurs interactions. Elle produit des biens, assure de nombreux rôles pour l'Homme (source d'alimentation, santé, industrie, intérêt scientifique, etc.) et pour tous les êtres vivants. Elle assure la pérennité des écosystèmes (ensemble des êtres vivants d'un milieu naturel) et permet notamment :

- De maintenir l'équilibre des êtres vivants des différents milieux (biocénose),
- De favoriser la résilience des milieux face aux catastrophes naturelles,
- De garantir la pérennité des productions agricoles issues de la nature,
- De bénéficier d'une richesse pharmacologique de grande amplitude,
- D'éviter la prolifération d'espèces nuisibles.

De plus en plus mises à mal par le changement climatique en cours, les activités humaines et l'accroissement de la consommation de ressources naturelles (déforestation, urbanisation des sols, fragmentation des écosystèmes, etc.), la biodiversité est menacée à l'échelle planétaire. Des actions sont pourtant possibles localement afin d'enrayer ce processus de destruction et participer à la préservation des habitats. La gestion différenciée des milieux urbains et naturels permet de mettre en pratique cet objectif de promotion de la biodiversité.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque acteur de la société peut jouer un rôle, à son échelle, pour la préservation de la biodiversité. Les élus peuvent mettre en place des mesures réglementaires, financer des projets pour l'intérêt général et lancer des dynamiques associatives et collaboratives au sein de leur collectivité. Il n'y a pas de petit projet ! Les particuliers peuvent également agir sur leur parcelle en repensant l'entretien de leur jardin et l'accueil de la petite faune.

Des objectifs multiples qui assurent un équilibre entre les différents usages

Applicable aussi bien sur l'ensemble des espaces publics plantés que les jardins de particuliers, la gestion différenciée répond à différents objectifs environnementaux, paysagers, économiques, sociaux et culturels.

1 OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX



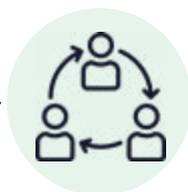
- Préserver et accroître la diversité de la flore et de la faune locales.
- Créer ou restaurer un maillage d'espaces plantés pour permettre la circulation de la faune.
- Remplacer les produits phytosanitaires par des pratiques écologiques et valoriser les déchets verts (compostage, paillage, etc.).

2 OBJECTIFS ÉCONOMIQUES

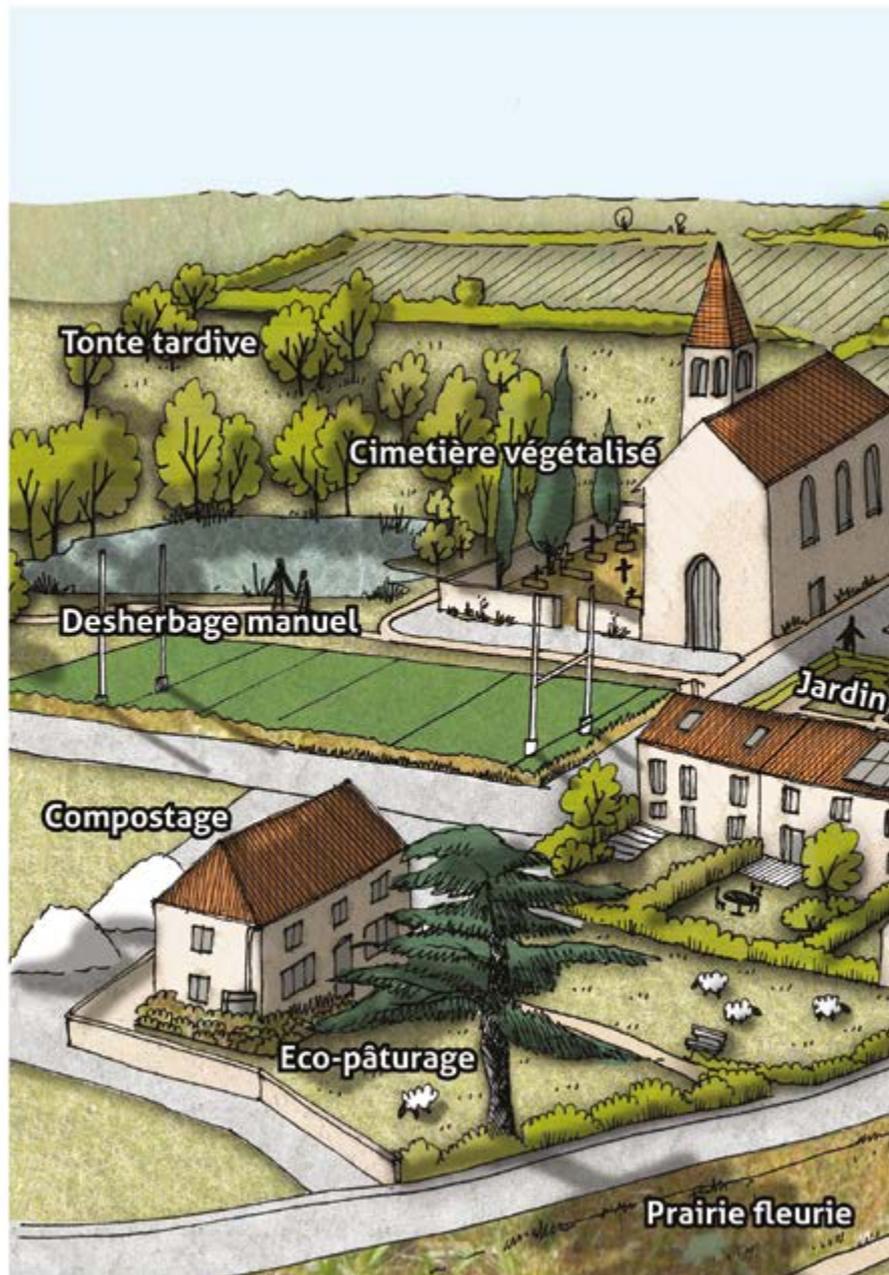


- Optimiser les temps d'entretien et adapter le matériel aux nouvelles pratiques.
- Optimiser les moyens humains et matériels pour limiter les dépenses.
- Définir des niveaux d'entretiens différenciés selon les espaces.

3 OBJECTIFS SOCIAUX ET CULTURELS



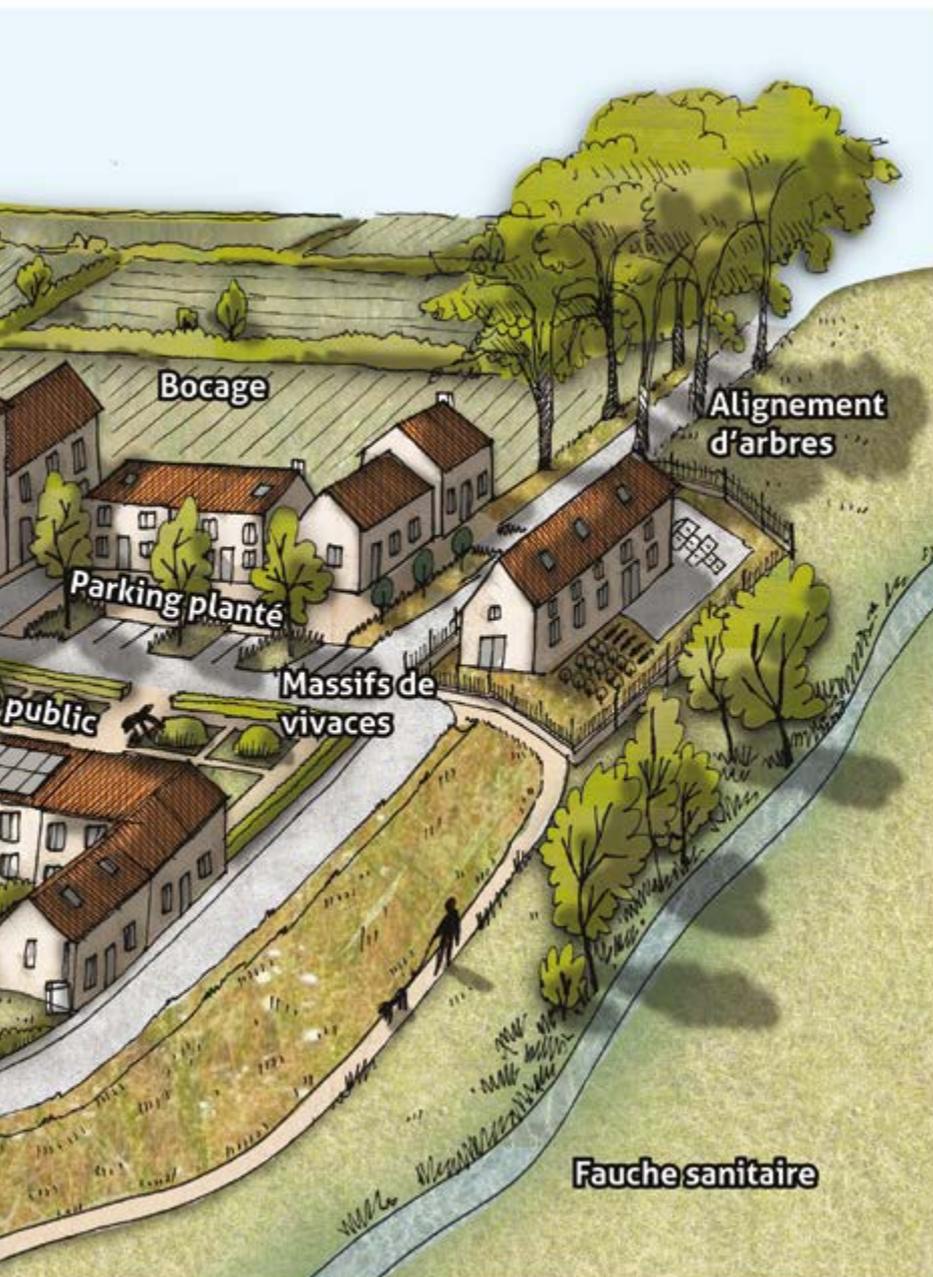
- Valoriser les sites patrimoniaux et remarquables.
- Sensibiliser la population et notamment les nouvelles générations à l'environnement.
- Améliorer le cadre de vie des habitants en diversifiant les paysages et végétalisant les espaces.
- Promouvoir la plantation d'essences locales.



Les actions à mettre en place au sein des collectivités

Agir en amont

Au sein des collectivités et communes, il existe des méthodes simples à appliquer pour préserver la flore et la petite faune de nos campagnes. Mais avant de se lancer, la réalisation d'un plan de gestion détaillé pour chaque typologie d'espace est essentielle afin d'établir une stratégie d'entretien à plusieurs niveaux :



L'entretien naturel

Pour les grands espaces naturels (boisements, lacs, grandes prairies, berges, etc.). Les interventions sont peu nombreuses et légères afin de maintenir le rôle écologique du milieu (maintien de zone de jachère, taille et fauche sanitaires, limitation des invasives).

L'entretien extensif

Pour les espaces champêtres et de loisirs (parc champêtre, aire de loisirs, etc.) l'objectif est de préserver des zones naturelles dans des lieux faiblement ou temporairement fréquentés en optimisant l'entretien (semis de prairie fleurie, haies bocagères, bosquets, tonte haute et peu fréquente).

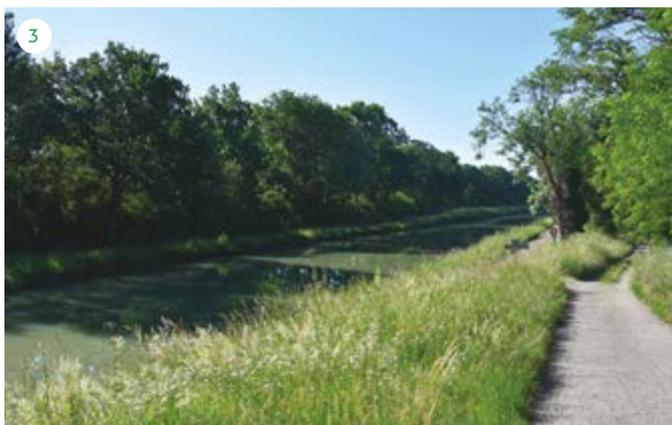
L'entretien jardiné

Pour les espaces publics fréquentés (rues, places et jardins publics, etc.). L'entretien soigné et régulier permet de maintenir une ambiance fleurie oscillant entre espaces libres et ordonnés (tonte haute mais régulière des pelouses, taille annuelle des haies, plantation de vivaces, etc.).

L'entretien intensif

Pour les espaces patrimoniaux, (jardins et parcs à proximité directe d'édifices publics et autres bâtiments remarquables). Cet entretien soutenu et régulier (fleurissement horticole, tonte régulière, désherbage, découpage des bordures, arrosage automatique, etc.) nécessite d'importants moyens humains et financiers et devra donc se limiter aux espaces remarquables et/ou fortement fréquentés.

Quelques exemples parlants ...





8

LÉGENDE DES PHOTOGRAPHIES

3. Exemple d'entretien naturel, berges du canal des deux mers, Montbartier (82).

4. Exemple d'entretien extensif, arboretum, Cayriech (82).

5. Exemple d'entretien extensif, cimetière, Verdun-sur-Garonne (82).

6. Exemple d'entretien extensif, Trottoirs plantés, Grisolles (82).

7. Prairie fleurie, Castelsarrasin (82).

8. Exemple d'entretien jardiné à proximité directe de l'Hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val (82).

9. Exemple d'entretien jardiné, massif de vivaces, Lapenche (82).

10. Exemple d'entretien intensif, jardin de l'office de tourisme des Deux Rives, Auvillar (82).



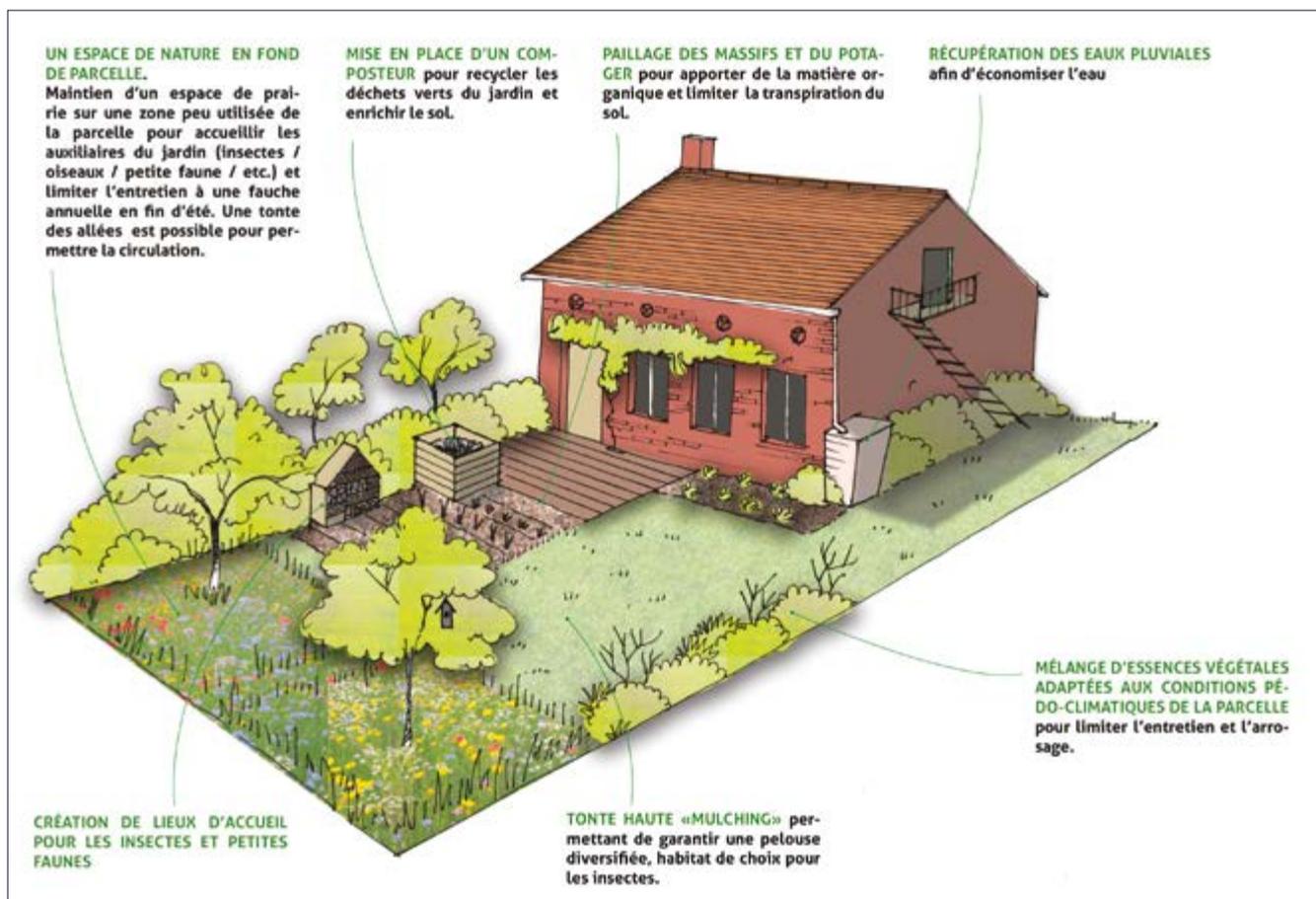
9



10

Des pratiques respectueuses de l'environnement à appliquer au jardin

Pas simplement réservées aux collectivités, les actions en faveur de la biodiversité peuvent s'appliquer aux jardins de particuliers. En voici quelques exemples :



Laisser faire et observer

Afin d'appliquer une méthode d'entretien écologique dans son jardin, il est bon de «laisser faire» la nature en réservant une partie du jardin aux plantes sauvages et autres plantes spontanées et échappées des jardins (bourrache, pissenlit, pâquerette, trèfle, etc.). Vous pouvez aussi utiliser des plantes couvre-sol qui limiteront votre travail de désherbage manuel en créant un tapis végétal verdoyant dans vos massifs.



Choisir des plantes adaptées au milieu



Le choix de végétaux adaptés au sol et aux conditions climatiques du site permettra de limiter l'arrosage, la taille et garantira la pérennité de votre jardin sur le long terme en étant moins sensibles aux maladies. Les mélanges de plantes vivaces sont également à privilégier afin de garantir un jardin fleuri à l'année.

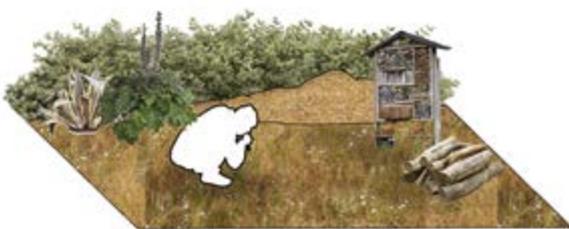
Apprendre à bien gérer l'eau



L'eau est une ressource importante pour votre jardin. Afin de l'économiser et réduire votre facture, optez pour la pose d'un récupérateur d'eau de pluie sur votre maison, garage et/ou cabane de jardin ! Vous pouvez également pailler vos massifs pour réduire les effets de la sécheresse l'été et protéger les plantes du froid l'hiver. Il existe différents types de paillage pour couvrir votre sol comme les feuilles mortes, de la paille, des copeaux de bois, etc. En plus de limiter la transpiration du sol, une couche de 3 à 5 cm de paillage permet de réduire le désherbage et participe à l'amendement du sol.

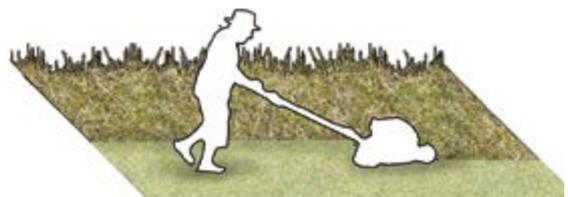
Accueillir les auxiliaires du jardin

Les petits animaux auxiliaires, pollinisateurs, prédateurs et décomposeurs sont des alliés indispensables au bon fonctionnement biologique de votre jardin. Invitez-les chez vous en leur réservant une place de choix ! Différentes installations simples à mettre en place sont possibles comme les hôtels à insectes, les nichoirs mais également de simples tas de bois qui formeront un logis idéal pour la petite faune.



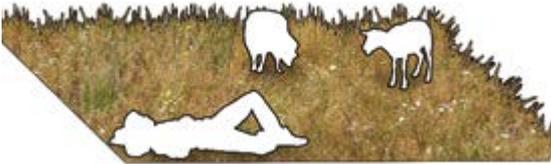
Le fauchage raisonné et la tonte haute

Le fauchage raisonné est un ajustement des interventions en fonction de la croissance des plantes et des cycles de reproduction animale. Limiter le fauchage des prairies fleuries, de fauche et autres bords de route à une seule intervention par an (pas avant juillet) et une hauteur de coupe minimale de 10 cm, permet de favoriser la reproduction des espèces animales et végétales et préserve les habitats. Les plantes ayant atteint leur maturité, fleurissent et produisent du nectar et du pollen, pour les insectes pollinisateurs. De même, avec une fauche tardive, les oiseaux qui nichent à même le sol ou à très faible hauteur seront épargnés. D'autres petits animaux comme le hérisson, musaraignes, et orvets seront également préservés.



L'éco-paturage

est une alternative à la tonte mécanique qui consiste à l'entretien des pelouses et autres espaces ouverts par des animaux (moutons, chèvres, vaches, poneys, etc.). Cette technique se développe pour maintenir les prairies des espaces naturels mais également dans les jardins, parcs et zones d'activités. Selon la composition de votre prairie et la taille de votre parcelle, certaines races plus ou moins rustiques seront à privilégier.



La prairie fleurie

est une bonne alternative de végétalisation par semis de plantes à fleurs et graminées. Elle demande peu d'entretien et un seul fauchage annuel en fin d'été. Il existe autant de possibilités de prairies fleuries qu'il n'existe de graines, mais privilégier les essences mellifères permettra d'accueillir de nombreux insectes pollinisateurs comme les abeilles. Cette technique de plantation est utilisée généralement pour accompagner les longs linéaires de routes, sur de vastes espaces de pelouse des parcs ou sur les parties inoccupées des jardins de particuliers.



Désherbage manuel ou thermique

Faites des «mauvaises herbes» vos alliés ! Venues spontanément dans vos massifs, certaines d'entre-elles sont comestibles comme le pissenlit ou le pourpier. D'autres accompagneront vos massifs par leur feuillage ou leur floraison intéressante. C'est le cas des graminées ou des trèfles. La connaissance de ces herbes folles vous permettra de limiter votre travail de désherbage et enrichira vos plantations de nouvelles espèces. Concernant les plantes indésirables peuplant vos allées et autres parterres, vous pourrez opter pour le désherbage manuel ou thermique.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La tonte «mulching» est une technique de tonte qui consiste à laisser sur place l'herbe tondu et finement broyée afin d'enrichir le sol tout en diminuant la gestion des «déchets verts». Plus besoin de faire des allers et retours à la déchetterie, vous disposez de matières organiques utiles au sol !



Une sensibilisation nécessaire pour faire évoluer les mentalités

La formation des agents

Pour mettre en place une gestion différenciée des espaces publics, une adaptation des savoir-faire, une remise en cause des anciennes pratiques et le développement des compétences des agents techniques sont nécessaires. Cette formation doit garantir une meilleure qualification et autonomie des agents.

Une sensibilisation de la population

La sensibilisation des usagers est également primordiale à initier pour faire évoluer les mentalités et la notion de «propreté» des espaces publics. Une rue propre, ne doit pas être synonyme d'absence de végétation, aussi une pelouse bien entretenue n'est pas forcément rase. Le déploiement de panneaux d'information, temps de concertation et autres événements autour de la biodiversité des villes et villages sont ainsi à favoriser pour que la population s'approprie la nouvelle gestion des espaces publics.

Une économie de coûts

En plus de favoriser la biodiversité par des méthodes d'entretien écologiques, la gestion différenciée appliquée aux espaces publics permet de réaliser à moyen terme, des économies non négligeables sur les coûts de fonctionnement et d'entretien du matériel.

L'accompagnement du CAUE

Que vous soyez élus ou particuliers, contactez le CAUE 82 pour être initié ou perfectionner vos pratiques de jardinage et d'entretien de vos espaces plantés : www.les-caue-occitanie.fr (rubrique Tarn-et-Garonne). Des professionnels pourront vous conseiller pour mettre en place des actions adaptées à la gestion différenciée de vos espaces.



POUR ALLER PLUS LOIN...

Afin d'accompagner votre réflexion, quelques ouvrages vous seront utiles :

- CLEMENT, Gilles. *Le jardin en mouvement*. Ed. Sens&Tonka, 2017. 304 p
- FILIPPI, Olivier. *Pour un jardin sans arrosage*. Ed. Actes sud, 2007. 208 p.
- REIF, KRESS, BECKER, *Laissez faire ! l'art de jardiner avec les plantes qui se ressèment toutes seules*. Ed. Ulmer, 2015. 183 p.
- CAUE du Gard. *Des espaces verts écologiques, agréables et beaux, c'est possible !* Vimeo, 19/12/2019 : www.les-caue-occitanie.fr/video-podcast/des-espaces-verts-ecologiques-agreables-et-beaux-cest-possible.

LÉGENDE DES PHOTOGRAPHIES

11. Ruelle végétalisée et investie par les habitants, Verfeil (82).
12. Incroyable comestible, bac de plantation participatif, Verdun-dur-Garonne (82).
13. Ruelle plantée, Auvillar (82).

82
Tarn-et-Garonne

C | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Appliquer une gestion différenciée pour les jardins et les espaces publics



Hôtel du département
100 Bd Hubert Gouze
82000 Montauban

Tel. 05 63 03 80 88
caue82@ledepartement82.fr



www.les-caue-occitanie.fr